

Copie



Le Président

Monsieur Serge BABARY  
Sénateur d'Indre et Loire  
15, rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

Dossier suivi par Bruno LAVILLATTE

☎ 02.47.33.17.13

Mél : b.lavillatte@tours-metropole.fr

Nos Réf : PHB/BL/CP/56/04/18

Tours, le 11 MAI 2018

Monsieur le Sénateur, cher Serge.

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous m'informez des nouvelles dispositions réglementaires relatives au transfert de propriété du domaine public ferroviaire. Je vous en remercie sincèrement.

Bien évidemment, j'ai immédiatement noté les conséquences très positives de ces nouvelles dispositions pour la mise en œuvre de la desserte par navette-rail entre Tours et Saint-Pierre des Corps.

En permettant désormais à des collectivités territoriales de formuler une demande de transfert d'installation ou d'espaces auprès du Ministère des Transports et de la Direction de la SNCF, la Métropole sera en mesure de faire avancer concrètement cet important dossier.

Vous remerciant de votre implication sur ce sujet,

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Amicalement

Philippe BRIAND

Copie :

Monsieur Frédéric Augis, Vice-président délégué aux mobilités, infrastructures et voiries

Adresser toute correspondance à M. le Président, sans indication de nom



*Monsieur Guy SIONNEAU  
Secrétaire Départemental  
Monsieur Daniel BERNARD  
Responsable du Pilotage du Projet  
UD-CFDT-37  
« La Camusière »  
18, rue de l'oiselet  
37550 Saint Avertin*

**SERGE  
BABARY**

Tours, le 8 juin 2018  
Tours, N. Réf. SB/CG/2018\_L\_096

**Objet** : *desserte des gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps par navette*

---

SENATEUR  
D'INDRE ET LOIRE

MEMBRE DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES ECONOMIQUES

---

CONSEILLER MUNICIPAL  
DE TOURS

---

CONSEILLER  
METROPOLITAIN  
TOURS METROPOLE  
VAL DE LOIRE

Monsieur le Secrétaire Départemental,  
Monsieur le Responsable de Projet,

A la suite de notre entretien qui s'est tenu le 7 avril dernier à ma permanence parlementaire, j'avais informé M. Philippe Briand, Président de de Tours Métropole Val de Loire, des nouvelles dispositions réglementaires relatives au transfert de propriété du domaine public ferroviaire.

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier que ce dernier vient de m'adresser en retour.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

*Bien à vous,*

**Serge BABARY**

*PJ- courrier de M. Philippe Briand*